

- **Samedi 30 juin** : 5^{ème} élevage de reines
Intervenants : matin 10h: Starter : Lionel
14h picking : Michel
 - **Dimanche 1^{er} ou lundi 2 juillet** 17h 30 :
Contrôle des réussites du 5^{ème} élevage et
transfert en ruche finisseuse. Intervenants :
André, Michel
 - **Samedi 7 juillet** de 8h à 12h : distribution
du sirop et du candi à l'ancien presbytère
de Marnaz (passage du presbytère vers
l'église) Si une sépulture se déroule le
matin, la distribution s'effectuera l'après-
midi. Vérifier sur le site internet à partir du
jeudi 3 au soir pour connaître le créneau
de distribution. Venir avec vos récipients.
 - **Mardi 10 juillet** 17h30 : introduction des
cellules royales du 5^{ème} élevage dans les
paquets d'abeilles et dans les ruchettes et
les nucléis. Les reines du 5^{ème} élevage de-
vraient être disponibles à partir du 8 aout.
Intervenants : André, Michel
 - **Samedi 21 juillet** : 6^{ème} élevage de reines
Intervenants : matin 10h: Starter : Lionel,
Claude, 14h picking.
 - **Dimanche 22 ou lundi 23 juillet** 17h 30 :
Contrôle des réussites et transfert en
- ruche finisseuse. Intervenants : André
- **Samedi 28 juillet** 14 h à 17 h : distribu-
tion des médicaments par le GDSA. Les
médicaments doivent impérativement
commandés au GDSA avant le 7 juillet
vous trouverez toutes les indications dans
le trait d'union du syndicat d'apiculture qui
paraîtra en mars. Lieu de distribution :
ancien presbytère de Marnaz (passage du
presbytère vers l'église). En fonction de la
météo et des miellées, une séance d'ex-
traction pourrait être organisée à l'ancien
presbytère Intervenants : Lionel
 - **Mardi 31 juillet** 17h30 : introduction des
cellules royales du 6^{ème} élevage dans les
paquets d'abeilles et dans les ruchettes et
les nucléis. Les reines du 6^{ème} élevage de-
vraient être disponibles à partir du 29
aout. Intervenants :
 - **Samedi 18 août** à 14h : Pose des lanières
(traitement anti varroa), pose des nourris-
seurs et début du nourrissage Interve-
nants : Michel
 - **27 octobre** à 14h : Retrait des lanières. In-
tervenants : Lionel, André.

Le retrait du couvain de mâles

MÉTHODE COMPLÉMENTAIRE À LA LUTTE CHIMIQUE AVEC DES LANIÈRES ACARICIDES

Cette méthode repose sur le constat que le varroa préfère huit fois plus se reproduire dans du couvain de mâles, quand il est présent, que dans du couvain d'ouvrières !

Le couvain de mâles peut être enlevé sans préjudice pour la colonie, sauf dans le cas d'une station de fécondation.

De cette manière, on peut retirer mécaniquement un certain nombre de varroas et ainsi diminuer la pression du parasite sur la colonie. Elle pourra alors, dans de bonnes conditions, attendre la fin de la récolte pour subir le traitement chimique de fond, avec l'introduction des lanières acaricides.

Le retrait du couvain de mâles : comment se pratique-t-il ?

Dans une ruche Dabant 10 cadres, à la première visite de printemps, début mars, on remplace le cadre de corps en position 8 par un cadre de hausse construit.

Fin mars ou début avril, on déplace ce cadre de hausse pour le positionner en bordure du nid à couvain.

Dans l'espace laissé libre sous ce cadre de hausse, les abeilles vont construire un rayon, avec des alvéoles de mâles où la reine va venir pondre. Au bout d'une quinzaine de jours il y aura un demi-cadre de couvain de mâles operculé. Il faut alors venir couper ce demi-rayon pour le détruire et le remettre en place pour un nouveau cycle de construction.

Ceci peut être renouvelé trois à quatre fois au cours de la saison apicole.

Vous pouvez vérifier le niveau d'infestation du couvain de mâles en désoperculant les cellules et observer le nombre de varroas accrochés aux nymphes. Cela permet « d'approcher » un taux d'infestation (nb de Varroas/ nb de cellules désoperculées).

Attention : vous devez éviter la naissance des faux bourdons et supprimer le couvain avant son éclosion, sinon vous aller faire de l'élevage de varroas : ce n'est pas le but recherché !!!

(La durée du cycle des faux bourdons est de 24 jours, depuis l'œuf, donc vérifier et retirer le couvain au plus tard 22 jours après)

La méthode du retrait de couvain de mâles est décrite dans La Santé de l'Abeille N°272 (mars-avril 2076) « Méthodes alternatives de lutte contre le varroa » par Florentine GLAUD.

Un apiculteur professionnel breton a mis en œuvre cette méthode et il a comparé les résultats (production de miel, mortalités estivales & hivernales, bilan économique) par rapport à une gestion traditionnelle des ruches. Cette comparaison s'est faite sur une exploitation professionnelle, à grande échelle en utilisant une démarche scientifique. Cette étude comparative permet de tirer des enseignements pertinents, significatifs statistiquement. ^{(1) & (2)}

Conclusions : Dans le cadre d'une conduite du rucher classique et conventionnelle pour les traitements anti-varroas, la suppression du couvain de mâles apporte un gain de production de 25 à 30% de miel, une baisse des mortalités hivernales de 35 %, une récolte de cire de qualité.

Le varroa fait baisser la production de miel de la ruche.

Cette méthode ne demande pas de technicité particulière de la part de l'apiculteur, elle est à la portée de tous... Simple de respecter le planning de 20 jours entre deux interventions.

Claude TIBERI
GDSA73

Pour bien comprendre vous pouvez consulter cette vidéo
<https://www.youtube.com/watch?v=gel8dsJPK8>

⁽¹⁾ La Santé de l'Abeille N°277 (janvier-février 2017) « L'impact économique pour les exploitations apicoles de l'élimination du couvain de mâles comme lutte complémentaire contre le varroa » par Gwenaél DELAMARCHE.

⁽²⁾ 42^e Congrès de la FNOSAD à Rennes 17-20 novembre 2017 Exposé de Gwenaél DELAMARCHE.

De l'eau pour nos abeilles

Quels sont les besoins en eau d'une colonie d'abeille ?

En moyenne 10 litres par an et par colonie, et selon les auteurs jusqu'à 50 litres suivant les régions et les climats.

Quand ?

Activité surtout matinale, le portage d'eau est assuré par une variété de butineuse dédiée à cette tâche. Dès la reprise de ponte de la reine. Cette reprise ne se fait pas à date fixe et il n'est pas rare de voir les porteuses d'eau fréquenter les points d'eau dès le mois de janvier.

Ces besoins en eau vont s'accroître avec la saison pour diminuer progressivement avec l'activité de ponte mais certaines années va continuer jusqu'en décembre en fonction des conditions climatiques. Suivant l'implantation géographique du rucher il peut ne pas y avoir d'arrêt de ponte de la reine. La colonie aura donc besoin d'eau en permanence.

Où ?

Les sources sont multiples, mais nos chères abeilles préfèrent les eaux de ruissellement ou stagnantes des mares, voir celles des puits contenant des substances végétales en décomposition pour l'apport en matières azotées et en sels minéraux. De préférence eau tempérée ou tiède qu'elles n'auront pas besoin de réchauffer.

Lors des miellées le nectar est une importante source d'eau, sans oublier la rosée du matin.

Et en période de forte chaleur lorsque la température nocturne chute et que le sol reste tiède, l'eau transportée à l'intérieur des plantes, des racines vers la pointe des

feuilles forme au petit matin de fines gouttelettes d'eau attractives pour les abeilles. Ce phénomène appelé guttation est une autre source d'eau pouvant contenir des insecticides persistants utilisés pour enrober les semences.

Pourquoi ?

L'eau n'est pas stockée dans la ruche comme le miel ou le pollen, elle est nécessaire pour l'alimentation des larves, de la reine et des ouvrières.

La bouillie larvaire est composée de miel (sucre 10 à 20%) de pollen (protéines 10 à 20%) et d'eau (60 à 70%). L'eau est aussi utilisée pour le refroidissement de la colonie et la thermorégulation du nid à couvain en période estivale.

Que fait l'apiculteur ?

La quantité et la qualité de l'eau récoltée par les abeilles ont une incidence certaine sur la santé de la colonie et des individus qui la composent.

L'apiculteur soucieux de la qualité de l'eau butinée par ses abeilles, installe avant l'arrivée des colonies ou très tôt dans la saison un **abreuvoir d'eau** à proximité du rucher, à quelques dizaines de mètres. La qualité de l'eau représente certains risques pour nos colonies ainsi qu'une grande dépense d'énergie pour les abeilles butineuses d'eau.

Nous pouvons par ce geste simple préserver nos abeilles des effets délétères liés à l'introduction de produits phytosanitaires et autres dans nos colonies.

France Gave